

Note Méthodologique : Obligations légales SST hors ISO 45001

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Obligations légales SST applicables à tous les employeurs, indépendamment d'ISO 45001.

- Couvrent évaluation des risques, contrôles périodiques, compétences/habilitations, registres, coactivité.
- Exigent des preuves tangibles, des échéances fixes et des responsabilités clairement établies.
- Contexte de transformation, intérim et coactivité; enjeu de prévention, conformité à l'inspection et continuité d'activité.
- Finalité: cadre structuré, repères normatifs, traçabilité et priorisation des actions sur les risques significatifs.

Point clé : 1 exigence = 1 preuve primaire (PV, attestation, plan signé) + 1 trace d'exécution si nécessaire.

Objectifs de la mission

- Réduire les expositions et prévenir les accidents.
 - Prouver la conformité en moins de 48 h lors d'une inspection.
 - Registre des contrôles à jour, taux de réalisation ≥ 95 % par trimestre.
 - Plan d'actions priorisé, revu tous les 3 mois avec arbitrages documentés.
 - Dossier de compétences valide (alertes J-30); 100 % des plans de prévention signés avant intervention.
 - KPI suivis: TF/gravité, presque'accidents; traitement de causes racines (cible 5/mois).
-

Périmètre / livrables attendus

- Exigences légales et contrôles périodiques (électricité, levage, EPI) avec traçabilité ≥ 3 ans.
 - Habilitations/autorisation, accueil sécurité; coactivité gérée via plans de prévention signés.
 - Risque chimique: FDS, inventaire, VLEP annuelle sur postes à risque.
 - Sous-traitance, y compris rang 2, intégrée au dispositif.
 - Matrice de conformité "exigence-preuve-échéance-responsable".
 - Calendrier glissant à 12 mois des contrôles réglementaires.
 - Rapport d'écarts priorisés et registre de preuves.
 - Plan d'actions priorisé, RACI et KPI; référentiel documentaire unique.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et cartographie des exigences

- Recenser les textes applicables; construire la matrice exigences–actifs–processus.
- Revue installations, contrôles périodiques, habilitations; priorités par criticité.
- Livrables: matrice de conformité, périmètre des contrôles, calendrier initial.

Étape 2 – Diagnostic terrain et échantillonnage de preuves

- Audits courts, entretiens; vérification d'un échantillon 10–20 % (équipements, habilitations, dossiers).
- Visites zones à risque; 5–10 dossiers de coactivité; test de disponibilité des FDS.
- Livrables: rapport d'écarts priorisés, registre de preuves.

Étape 3 – Plan d'actions et arbitrages de responsabilités

- Structurer un plan d'actions chiffré; proposer des scénarios; définir un RACI.
- Allocation budgétaire sur 6–12 mois; traiter les risques élevés sous 30 jours.
- Livrables: plan priorisé, RACI validé, KPI de suivi.

Étape 4 – Déploiement opérationnel et sécurisation documentaire

- Mettre en place modèles de registres et protocoles (accueil, consignation, permis); séquencer les contrôles.
- Programmer VGP, recycler les habilitations; standardiser les checklists de coactivité (alertes J-30/J-7).
- Livrables: référentiel documentaire unique, calendrier des échéances, preuves échantillonnées et validées.

Étape 5 – Revue de conformité et bouclage des écarts

- Revue mensuelle de 30–60 min; arbitrages; mise à jour de la matrice d'exigences.
- Contrôle croisé de 10 dossiers/mois; fermeture des écarts critiques \leq 30 jours; bilan trimestriel en CODIR.
- Livrables: PV de revue, registre des décisions, plan révisé.

Étape 6 – Pérennisation et montée en autonomie

- Réduire la présence au profit d'un coaching; audit "à froid" à 90 jours; plan d'amélioration continue.
- Standardiser formats; automatiser alertes; revue semestrielle des référentiels.
- Cibles: > 90 % d'échéances tenues sur 3 mois; 0 écart critique récurrent sur 2 cycles.

Planning / durée / jalons

Périodicité / délai	Jalon	Indicateurs / attendus
Mensuel (30–60 min)	Revue de conformité	PV de revue; décisions et arbitrages formalisés
Trimestriel	Bilan CODIR	Plan d'actions révisé; priorités ajustées
Glissant 12 mois	Calendrier des contrôles	Taux de réalisation ≥ 95 % / trimestre

≤ 30 jours	Clôture des écarts critiques	Écarts critiques résorbés dans le délai
Mensuel	Échantillonnage de preuves	10 dossiers contrôlés; registre de preuves tenu
J-30 / J-7	Alertes échéances	Aucune dérive de date; preuves disponibles en 48 h
J+90 (post-déploiement)	Audit "à froid"	Plan d'amélioration continue actualisé

Rôles & responsabilités

Client

- Désigne les propriétaires par familles (contrôles, habilitations, coactivité); chaîne de délégation écrite.
- Fournit inventaires, dossiers et preuves; signe les plans de prévention.
- Arbitre en revue mensuelle et en CODIR; alloue les moyens; met en œuvre les actions.
- Organise l'accueil sécurité; contrôle la sous-traitance (y compris rang 2); conserve les preuves ≥ 3 ans.

Consultant

- Cartographie les exigences; construit la matrice; recense les textes applicables.
- Réalise audits courts et échantillonnages; produit le rapport d'écarts et le registre de preuves.
- Structure le plan d'actions; propose des scénarios; définit et formalise le RACI et les KPI.
- Met en place modèles et protocoles; anime les revues; standardise les formats.
- Assure le coaching; conduit l'audit à froid (J+90); propose le plan d'amélioration continue.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Textes réglementaires applicables et veille formalisée.
- Inventaire des installations/équipements soumis à contrôles; carnets de maintenance.
- Registres de contrôles périodiques; derniers PV signés et archivés (≥ 3 ans).
- Dossier de compétences: habilitations/autorisation avec dates d'échéance.
- Liste des sous-traitants; dossiers de coactivité; plans de prévention signés.
- Référentiel des postes à risques; FDS; inventaire des produits; mesures VLEP existantes.
- Chaîne de délégation et responsabilités opérationnelles.
- Historique des KPI sécurité (TF, gravité, presque accidents).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Tableau de bord unique; alertes J-30/J-7; standardisation des formats.
- Revue mensuelle de conformité (30 min) avec PV et décisions; bilan trimestriel au CODIR.
- Échantillonnage qualité: 10 dossiers/mois; contrôles croisés.
- Clôture des écarts critiques ≤ 30 jours; suivi des actions correctives datées.
- Cibles: ≥ 95 % de contrôles réalisés/trimestre; preuves disponibles en 48 h.
- Validations via RACI; propriétaires d'actions identifiés par famille.

- Risques à maîtriser: dérive des dates, hétérogénéité des formats entre sites/prestataires, dépendance à une personne clé.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com